

Réf: Dossier 290893

Avis de constitution

SOCIETE « HERMON-MINES SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot 293, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HERMON-MINES SARL »

Objet : • L'EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot 293, Ilot 28

Dirigeant(s) M ZOUNGRANA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01844 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11363/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

